

Entretien avec un juriste auprès du Conseil des ministres de l'Union Européenne

Pourriez-vous vous présenter brièvement?

Je suis Jan van Elst, je suis chef d'unité responsable pour la coopération au développement avec les pays ACP (Afrique, Caraïbe, Pacifique). Mon unité fait partie du directeur relations extérieures au secrétariat général du Conseil des ministres de l'Union Européenne.

Quelles études avez-vous effectuées pour pouvoir faire ce travail?

J'ai une formation d'interprète pour le français et le danois. Après une année à Copenhague je suis revenu en Belgique pour étudier le droit à Saint-Louis et puis à l'UCL.

Quelle(s) langues utilisez-vous dans votre travail?

Il faut faire une différence entre les instances officielles du Conseil et la langue de communication entre collègues. Au plus haut niveau toutes les langues sont utilisées et la communication se fait par l'intermédiaire des interprètes. Au plus le niveau est bas au plus le régime linguistique se limite aux langues les plus répandues, c'est-à-dire l'anglais, le français, l'allemand etc. Dans les contacts informels on parle une langue que tous les interlocuteurs comprennent, le plus souvent l'anglais.

Pensez-vous que le droit est perçu autrement dans la région linguistique francophone?

Quand j'ai fait mes études j'étais frappé par le fait que dans la région francophone on se réfère presque exclusivement aux sources francophones, même parfois françaises, dans le cas des arrêts de la Cour de Cassation française. A l'exception du droit civil, on peut s'interroger sur l'utilité de cela. En général je pense que il peut être utile de s'informer sur le droit d'autres pays pour pouvoir comparer et apprendre. Le droit européen évidemment est le fruit des traditions juridiques différentes, en particulier les traditions française et anglosaxonne.

Pouvez-vous décrire une journée de travail normale?

Ici une journée de travail est toujours plus ou moins imprévisible. Il y a toujours des imprévus: des réunions, des visiteurs, des demandes. Aujourd'hui, par exemple, je dois préparer de toute urgence un dossier pour Mme Ashton (ministre des affaires étrangères de l'Union), qui est sur le point de partir à Haiti à cause du tremblement de terre qui a eu lieu là-bas. Il y a aussi des événements officiels où je dois me montrer, comme ce soir une réception pour Mr. Champas, le nouveau secrétaire des pays ACP.

Avez-vous toujours voulu travailler ici?

Oui, mais pas nécessairement dans ce secteur. Je me suis toujours intéressé aux relations extérieures, dont la coopération au développement fait partie. La politique de développement n'est pas neutre, parce qu'elle est utilisée comme un instrument de politique extérieure. Je travaille avec plaisir et enthousiasme, autrement ce serait difficile de tenir le coup.

Pourquoi le groupe des pays ACP est constitué ainsi? Pourquoi par exemple la Chine ou Taiwan n'en font pas partie?

Il y a 78 pays ACP. Ce sont tous des colonies anciennes des pays fondateurs de la communauté européenne. C'est pourquoi il n'y a pas une logique géographique. Les relations avec les pays ACP sont réglées par la Convention de Cotonou. D'ailleurs l'Union a des relations formelles avec beaucoup d'autres pays dans le monde, mais ces relations sont régies par d'autres règles, d'autres politiques et d'autres instruments financiers.

Le point fort de nos relations avec les pays ACP est que ce sont des relations contractuelles, c'est-à-dire que les différentes parties ont des droits et des obligations et sont tenus de les respecter.

Parfois nous décidons de suspendre les relations avec un pays en vertu de l'article 96 de la Convention, par exemple dans le cas d'un coup d'état ou de violations des droits de l'homme. Le pays le plus frappé par des sanctions est le Zimbabwe, dont tout le monde connaît la situation. Les coups d'état à Niger et à Guinée Conakry ont aussi provoqué des sanctions. En général notre politique est d'essayer avec les responsables de retrouver le chemin vers la démocratie, ce que nous avons fait avec succès avec la Mauritanie. Avec les pays non-ACP c'est beaucoup plus difficile d'exercer une influence parce qu'il ne s'agit pas de relations contractuelles.

Le dialogue politique est un autre point fort dans nos relations avec les pays ACP. Ce dialogue garantit des contacts réguliers au niveau politique, soit dans un de ces pays soit ici à Bruxelles. Le dialogue nous permet de discuter des thèmes d'intérêts communs. Avec les pays non-ACP il n'y a pas une structure pareille.

Un point faible est le manque d'unité géographique, qui ne correspond pas à la réalité politique.

L'Afrique voudrait être traitée comme un continent, mais les pays de l'Afrique du Nord et l'Afrique du Sud ne font pas partie des pays ACP. Un autre point faible est le grand nombre de pays adhérents, qui entraîne un vaste cadre institutionnel et des réunions chères et difficiles. Pour l'avenir une certaine rationalisation sera probablement nécessaire.

Quels rôles jouent les différentes institutions dans les relations avec les pays ACP?

La Commission est chargée de la gestion quotidienne du partenariat avec les pays ACP. Elle négocie avec eux au nom de l'Union Européenne. Mais elle reçoit ses instructions du Conseil et elle est contrôlée par le Parlement Européen. Ce dernier a aussi une certaine influence sur les allocations financières aux pays ACP et une délégation parlementaire se réunit deux fois par an avec des délégués des pays ACP. Ceci coûte très cher, mais tout le monde le sait: la démocratie est chère...

Le traité de Lisbonne a-t-il changé les relations avec les pays ACP?

Pas grand chose parce que ces relations sont entièrement réglées par la Convention de Cotonou. Les pays ACP ne sont même plus mentionnés dans le Traité de Lisbonne. En même temps, on peut espérer que les deux nouvelles fonctions - le président (Herman van Rompuy) et le ministre des affaires étrangères (Catherine Ashton) - vont donner plus de cohérence à la politique externe, ce qui ne peut être que positif pour les pays ACP.

La crise économique a-t-elle eu un effet sur les relations avec les pays ACP?

Au début nous pensions que les pays ACP seraient épargnés, parce que ils se trouvent en dehors des centres financiers. Mais les pays ACP sont riches en matières premières et quand la crise financière est devenue une crise économique la demande pour les matières premières a chuté à leur détriment. Ils dépendent aussi beaucoup de l'argent envoyé par des membres de famille qui travaillent dans des pays développés. Le chômage croissant signifie aussi une perte de revenus de ce côté. Pour pallier aux problèmes nous avons institué un instrument financier (le 'vulnerability flex') pour aider les pays les plus frappés.

Quels sont les problèmes que les pays ACP devraient résoudre?

Il y a beaucoup de problèmes dans ces pays, mais le plus important est qu'ils doivent assumer la responsabilité pour leur développement. Nous les aiderons, nous leur donnerons de l'argent, mais en fin de compte ce sont eux qui doivent créer des conditions favorables au développement, aux investissements. Ils doivent combattre la corruption, ils doivent bien gérer leur pays, utiliser les revenus pour construire une bonne infrastructure, pour établir un bon système d'éducation etc. Un exemple modèle à cet égard est la Corée du Sud (non-ACP), qui est maintenant très loin du pays misérable qu'il était juste après la deuxième guerre mondiale. L'autre extrême est la Somalie, qui n'a même pas un gouvernement digne de ce nom.

Vous attendez-vous à des changements à l'avenir?

Je suis avec grand intérêt les changements apportés par le traité de Lisbonne, au niveau des nouveaux postes créés. Catherine Ashton met beaucoup d'énergie dans la création du service européen pour l'action extérieure. Avant les compétences étaient partagées par plusieurs commissaires de la Commission et le haut représentant du Conseil, Javier Solana. Le service européen permettra à l'Union de parler avec une voix, d'agir avec plus de cohérence et d'efficacité, et d'une façon générale, à être plus visible. J'espère bien que la politique externe gagnera du poids.